



« Que le dialogue nous aide à construire des ponts entre tous les hommes. »

Pape François

Charte éducative de confiance à l'école Saint-Alexandre

La relation école-parents, une relation de confiance

Lors de l'inscription de votre (vos) enfant(s) à l'école Saint-Alexandre, vous avez choisi et accepté son projet pédagogique, son projet pastoral et aussi son règlement. Cet ensemble constitue le projet éducatif de l'école.

Cet engagement est décisif pour partir sur des bases solides, pour accorder le projet de la famille et celui de l'école.

La qualité de la relation entre l'équipe éducative et les parents d'élèves est primordiale. Il faut que les fondements soient clairs, bien compris par les uns et les autres.

La responsabilité éducative des enfants revient en premier lieu aux parents, de manière irremplaçable. L'école, quant à elle, se présente comme une institution sociale qui répond aux besoins de formation et d'éducation de la personne.

Au titre de leur responsabilité éducative primordiale, tous les parents sont partie prenante dans la vie de l'établissement. Ils participent à la mission de l'école catholique et s'inscrivent dans son projet éducatif. Ils sont donc informés des programmes scolaires et des méthodes pédagogiques mais aussi des orientations pastorales et caritatives prises par l'école.

Cependant, l'inscription dans un établissement catholique ne consiste pas à imposer des demandes, à se positionner comme client ou consommateur mais bien au contraire à entretenir des relations cordiales, constructives avec les enseignants, le personnel encadrant et la directrice de l'école.

Cette nécessaire collaboration requiert la confiance. Celle-ci ne se décrète pas mais se construit à travers un ensemble de postures telles que la bienveillance réciproque, l'honnêteté dans les échanges, la transparence, l'engagement de confidentialité parfois...

Mobiliser tous les acteurs pour favoriser le lien école-parents

Les différents entretiens qui rythment le parcours scolaire d'un élève dès la démarche d'inscription, et au fil des diverses rencontres avec les enseignants, doivent contribuer à la reconnaissance des responsabilités réciproques et à l'explicitation des droits et des devoirs de chacun.

La démarche éducative de l'école catholique en général fait appel conjointement à l'exercice de la liberté et au sens des responsabilités de chaque partie.

Chaque famille a fait librement le choix de l'école Saint-Alexandre après avoir pris connaissance de son projet éducatif : projet pédagogique, projet pastoral, règlement intérieur et charte de l'écolier qui ont été signés donc acceptés au moment de l'inscription. Vous pouvez sans cesse vous y référer puisque ces textes sont sur notre site (sa92.org).

Votre décision d'inscrire vos enfants à l'école Saint-Alexandre doit donc traduire et nourrir la confiance accordée aux adultes qui travaillent dans l'établissement.

Ces derniers, de leur côté, sont appelés à faire confiance aux familles, à porter attention à la responsabilité parentale, à solliciter les parents, à s'interdire tout préjugé, tout jugement de valeur et à avoir pour objectif constant de faciliter la rencontre et de privilégier le dialogue et l'échange, et cela dans le seul intérêt de l'enfant.

Cet état d'esprit dans lequel nous souhaitons œuvrer pour la réussite de chacun de nos élèves doit être accepté et partagé par chacune de nos familles. Ce qui se joue là nous semble réellement décisif pour harmoniser les relations entre adultes et ainsi concourir à ce que chaque enfant trouve sa juste place, grandisse et s'épanouisse au sein de l'école Saint-Alexandre.

Par avance, nous remercions chacun de son engagement en ce sens.

Mme Alabandan, chef d'établissement, et toute l'équipe éducative de Saint-Alexandre.

Je reconnais avoir pris connaissance de la convention de scolarisation, du règlement intérieur, du projet éducatif et pastoral, de la charte de l'écolier de Saint-Alexandre et je signe cette Charte de confiance qui manifeste ma pleine adhésion à la démarche éducative commune.

Signatures des parents ou représentants légaux : le -- / -- /20--

M.....

Mme